

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 82, rue Saint-Gabriel, Montréal.

ABONNEMENTS:

Montréal, un an.....\$2.00

Canada et Etats-Unis.....1.50

France.....fr. 12.50

Publié par

La Société de publication commerciale,

J. MONIER, Gérant.

MONTREAL, 12 OCTOBRE 1888.

MONTREAL-EST.

La Compagnie du Chemin de fer du Pacifique Canadien en construisant sa gare principale des voyageurs dans l'ouest à, en grande partie, détruit les espérances qu'avait fait naître l'établissement de son terminus dans la partie Est de notre ville.

Nous n'avons pas à discuter si le Pacifique avait ou non le droit de construire cette gare, cette question ayant été résolue depuis longtemps par les journaux politiques. Mais nous voulons montrer comment la partie Est de Montréal peut exploiter à son profit la situation nouvelle qui lui est faite par ce changement.

La gare actuelle du carré Dalhousie sera maintenue; son mouvement de voyageurs sera considérablement diminué, mais celui des marchandises continuera à se développer.

Ce qu'il faut à Montréal-Est pour compenser la perte du trafic des voyageurs, c'est une communication facile et rapide en re la rue Craig et les quais, et nous ne saurions trop rappeler qu'un projet, depuis longtemps étudié, permettrait d'établir cette communication à peu de frais.

L'ex-échevin O. Robert, n'a cessé pendant les années qu'il a siégé au Conseil de Ville de demander la construction d'un tunnel, sous le carré Dalhousie, mettant les quais en communication directe avec la rue Craig, c'est-à-dire le centre de notre ville.

Si ce tunnel était construit le commerce de gros, les fabriques, les entrepôts qui sont à l'étroit dans les quartiers commerciaux et qui en ce moment s'établissent de plus en plus vers l'Ouest, s'établiraient de préférence dans l'Est.

La rue Craig se prêterait merveilleusement à cette combinaison; large, traversant la ville d'un bout à l'autre, elle attirerait promptement les commerçants de gros et les industriels. Si ce tunnel avait été percé il y a quelques années, les fabriques du carré Victoria et toutes celles qui se sont établies à l'ouest de la rue McGill, se trouveraient aujourd'hui dans la partie Est. Les maisons de gros et les entrepôts menacés d'inondations périodiques dans la rue Saint Paul et dans la rue des Commissaires a raient promptement mis à profit la situation de la rue Craig.

Le développement de notre port qui s'approche de plus en plus d'Hochelaga et qui a tout intérêt à s'établir en aval du courant Sainte Marie, rend le percement de ce tunnel encore plus impératif.

Montréal-Est a jusqu'à ce jour été trop négligé par le Conseil municipal, il est temps que nos échevins fassent quelque chose pour

lui. Quelles que soient les dépenses qu'entraînera la construction de cette nouvelle voie, elles seront largement compensées par une plus value immédiate des terrains de la partie Est.

Nous espérons que l'étude de cette question sera reprise immédiatement, et quelle sera inscrite sur le programme des citoyens qui dans l'avenir solliciteront de leurs concitoyens l'honneur d'être envoyés au conseil de ville.

LA BANQUE MOLSON

Le bilan, au 24 septembre 1888, de la banque Molson, qui vient d'être distribué aux actionnaires était attendu avec une certaine anxiété par le public. On espérait, en effet, y trouver un point de repère pour les calculs de probabilité qui se font sur la saison future, en même temps qu'une exposition du résultat des opérations des banques pendant l'été.

Depuis l'assemblée générale de la banque de Montréal, aucune de nos institutions financières ne nous avait ainsi exposé sa situation; et l'on va profiter de l'état de situation de la banque Molson pour en appliquer les conclusions aux opérations des autres banques; car, malgré les différences qui existent souvent dans la clientèle de diverses banques, il n'en est pas moins

vrai que l'état général du commerce doit influer dans la même direction sur les affaires de toutes les banques. Et à ce point de vue, une étude sommaire du bilan de la banque Molson devra intéresser nos lecteurs.

La solde au crédit du compte

Profits et pertes au 30 sep-

tembre 1887 était de.....\$5,094.02

Les bénéfices nets de l'exer-

cice, après déduction des

frais d'administration, des

intérêts accrus sur dépôts et

des pertes probables, ont

été de.....292,301.24

\$297,395.26

La-dessus la banque a payé:

Le 65e dividende de 4 p.c. 1er

avril 1888.....\$80,000

Le 66e dividende de 4 p.c. 1er

octobre 1888.....80,000

Elle a porté à son fonds de

réserve.....125,000

\$285,000

BALANCE.

Total au crédit du compte

Profits et pertes.....\$292,395.26

Total payé ou transféré.....285,000.00

Solde au crédit du compte

Profits et pertes.....\$12,395.26

La somme de bénéfices nets réa-

lisés dans l'exercice, \$292,301.24,

représente un profit net de 14.61

pour cent sur le capital de la ban-

que qui est de \$2,000,000. C'est

la plus forte somme de profit qui

ait été constatée cette année par

aucune banque. Le fonds de ré-

serve de la banque, qui était de

\$875,000 se trouve aujourd'hui

porté à \$1,000,000, soit à 50 0/0 du

capital.

Il n'y a donc pas lieu de s'éton-

ner si les actions de la banque

Molson sont à une cote très élevée,

à la bourse; les dernières ventes

régulières ayant été faites aux en-

viron de 160, ce qui représente

un placement à 5 0/0, pour le mo-

ment, avec la perspective d'un in-

térêt plus élevé, car il est probable

que le fonds de réserve devant

être considéré aujourd'hui comme

suffisant, la direction de la banque,

si les bénéfices peuvent se mainte-

nir, pourra sans imprudence dis-

tribuer aux actionnaires 10 0/0 sur

le prochain exercice. La circulation de la banque est de \$1,845,313.00. Mais elle a une réserve légale, en espèces et en billets de la Puissance, de \$1,078,792.83. Les dépôts du public, en compte courant, sont de \$3,266,686.32; et ceux qui portent intérêt sont de \$3,214,758.07. Les escomptes se montent à \$8,901,529.85, et les créances en souffrance à \$130,652.80.

Une chose qui nous frappe c'est que la banque Molson a fait tous ses bénéfices au Canada; ses placements à l'étranger sont une bagatelle (moins de \$50,000) juste ce qu'il faut pour les opérations de change.

Quelques actionnaires, à l'assemblée tenue lundi, ont fait remarquer que les divers comptes de l'actif immédiatement réalisable, étaient peut-être un peu trop maigres et qu'il serait bon de placer plus d'argent en prêts à demande ou à courte échéance afin d'avoir à sa disposition, d'un jour à l'autre, les fonds nécessaires pour faire face à un accident quelconque. Il est assez remarquable en effet que

la somme des escomptes de la banque forme à elle seule 74 p.c. de l'actif; et 80 p.c. si on y ajoute le montant des prêts aux corporations, qui ne sont en réalité que des escomptes faits à des compagnies.

Ce dernier montant, d'après M. Thomas consiste principalement en avances faites à des compagnies de prêt d'Ontario, sur d'excellentes garanties; mais ce n'en sont pas moins des placements à longue échéance.

La banque a pu réaliser, de cette façon, un très fort intérêt sur 80 p.c. du capital à sa disposition, ce qui explique le taux élevé des bénéfices nets de l'exercice; tandis que, avec des prêts à demande elle n'aurait pu réaliser que de 3 à 4

p.c. pendant au moins le dernier semestre. Le gérant général, M. F. W. Thomas, est d'avis que, avec la clientèle choisie de la banque, avec un fonds de réserve de \$1,100,000 et une encaisse en espèces et en billets de la Puissance de \$1,000,000. La banque peut, comme elle l'a déjà fait depuis 37 ans, supporter sans accident toute crise qui pourrait survenir. Quoiqu'il en soit, le résultat du dernier exercice prouve que les affaires de la banque ont été administrées de manière à donner aux actionnaires la plus grande somme possible de revenu et que le plaisir de produire un bon dividende n'a pas fait oublier la prudence. Il est vrai que, avec des administrateurs consommés comme MM. T. Wolferston Thomas, Elliott, et leurs collaborateurs, et sous la direction éclairée de financiers comme ceux qui composent le bureau de direction, les chances de pertes sont réduites à un minimum.

En félicitant les actionnaires du succès obtenu, nous nous féliciterons en même temps de la prospérité des affaires qui a permis à la banque d'obtenir ce succès.

LA CUEILLETTE DES POMMES.

La valeur de la récolte annuelle des pommes au Canada est diminuée d'au moins un tiers uniquement parce que les pommes ne sont pas cueillies en temps et de la manière voulus. En ce qui concerne l'époque de la cueillette, la question doit être résolue par le propriétaire de chaque verger, qui ne doit se prononcer qu'après avoir soigneusement étudié l'état des fruits. Le propriétaire ne doit aucunement se laisser guider par ce que font ses voisins, attendu que la situation du verger et la composition du sol peuvent avancer ou retarder d'une dizaine de jours le temps de la maturité.

Dans les vergers créés sur des terrains légers et sablonneux, la récolte pourra être faite une semaine au moins avant celle des vergers établis dans des terrains froids. Les fruits mûriront d'autant plus rapidement que le sol aura été cultivé au lieu d'être converti en prairie; de fait le foin fait beaucoup de mal aux arbres fruitiers et on ne devrait jamais ensemençer les vergers.

Lorsqu'une pomme est mûre on doit la cueillir, car si on ne la cueille pas on risque de la laisser pourrir ou de la voir tomber, s'abîmer et perdre ses meilleurs qualités de conservation.

Les cultivateurs qui ont une fructification fraîche peuvent faire leur récolte et l'emmagasiner plus tôt que ceux qui n'ont que des granges chaudes comme magasins, ou que ceux qui mettent immédiatement leurs pommes en barils, parce qu'il survient presque toujours en octobre, une période de temps chauds qui fait beaucoup de mal aux fruits cueillis.

Après avoir fixé l'époque de la récolte, le point le plus important est de bien la faire et de bien l'assortir. La valeur de la récolte dépend beaucoup de la façon dont les fruits sont maniés; chaque pomme doit être soigneusement prise sur l'arbre et mise dans un panier garni d'un linge à l'intérieur. Lorsque le panier est plein il ne faut pas le vider sans précaution dans le baril, mais il faut au contraire en sortir les fruits à la main, et les assortir en trois qualités. La première qualité doit être soigneusement emballée dans des barils bien propres, elle est destinée à l'exportation ou à la belle vente locale; la seconde qualité également mise en baril est destinée à la vente du commencement de l'hiver, et la troisième n'est bonne qu'à servir de nourriture au oetail, ou à faire du cidre. Aucune pomme tombée, quelque belle qu'elle soit en apparence, ne doit être classée comme première, car tout porte à croire qu'elle a du s'abîmer et qu'elle est destinée à pourrir promptement.

Certains de nos lecteurs trouveront peut-être que les soins que nous indiquons comme devant être donnés à la récolte des pommes sont trop coûteux, et même inutiles. Pour se convaincre de leur erreur ils n'auront qu'à consulter ceux de leurs voisins qui obtiennent de bons prix pour leur fruits et ils verront que ces prix dépendent beaucoup de la manière dont ces fruits sont présentés aux acheteurs et de leurs qualités.